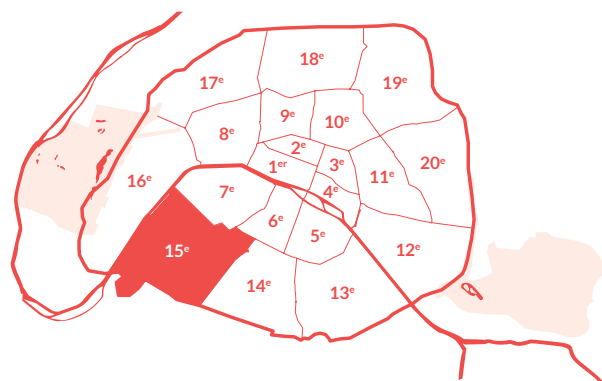


CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE

Une ambition au service du territoire parisien



PROJET SOCIAL DE TERRITOIRE DU 15^E ARRONDISSEMENT



SOMMARE

PRÉAMBULE	4
Préambule général	4
Présentation de la dynamique CTG	4
Approche méthodologique pour l'élaboration des PST	6
 LE PROJET SOCIAL DE TERRITOIRE : UNE DÉCLINAISON À L'ÉCHELLE LOCALE	 8
Les instances mise en place pour l'élaboration du PST 15 ^e	8
La participation des acteurs du PST 15 ^e	9
Les étapes de la construction du PST	10
 LE 15^E ARRONDISSEMENT EN CHIFFRES	 11
Les principales caractéristiques du 15 ^e arrondissement	11
 LES AXES PRIORITAIRES D'INTERVENTION	 20
Le choix des trois axes d'intervention prioritaires	20
Axe : Lien social, cadre de vie et participation citoyenne	20
Axe : Parentalité	22
Axe : Insertion et accès aux droits	24
 LE SUIVI ET L'ÉVALUATION DU PROJET SOCIAL DE TERRITOIRE	 27
 LE PLAN D'ACTIONS	 29
 ANNEXES	 30
Annexe 1 - Fiches actions	31
Annexe 2 - Les groupes de travail avec les partenaires	47
Annexe 3 - La population allocataire de Paris 15 ^{ème} et de Paris	48
Annexe 4 - Ressources	49
Annexe 5 - Partenaires	50



PRÉAMBULE

Préambule général

Conformément aux orientations de sa convention d'objectifs et de gestion (Cog), la Caisse d'Allocations familiales (Caf) de Paris s'engage à développer une offre d'équipements et de services de qualité en direction des familles. Afin de proposer des réponses au plus près des besoins des familles et des territoires, elle développe et met en œuvre des interventions de proximité la conduisant à jouer un rôle d'investisseur social en favorisant la participation et l'autonomie des familles.

La Ville de Paris porte une politique sociale ambitieuse. Plaçant la qualité du service et la lutte contre les inégalités au cœur de ses préoccupations, elle met en œuvre et soutient des actions en direction des familles parisiennes dans un souci constant d'adaptation, d'accessibilité et de proximité.

En signant une Convention Territoriale Globale (CTG), la collectivité parisienne et la Caf de Paris visent à consolider et conjuguer leurs politiques d'investissement social dans un objectif global de développement social du territoire parisien, mobilisateur pour l'ensemble de leurs partenaires.

Présentation de la dynamique CTG

La CTG est une démarche de partenariat politique et stratégique qui permet de mobiliser les moyens des CAF et des collectivités territoriales au service d'une réponse globale aux besoins repérés sur les territoires. Cette démarche a été expérimentée entre 2009 et 2011 par 16 CAF et leurs partenaires, puis généralisée par la COG 2018-2022 comme le nouveau cadre partenarial des CAF locales avec les collectivités territoriales.

À Paris, un Accord-Cadre a été établi entre la Ville et la CAF de Paris pour la période 2018-2021. Validé par la commission d'action sociale de la CAF le 12 décembre 2017, il a été adopté en Conseil de Paris le 7 février 2018 et signé le 10 juillet 2019. Cet Accord-Cadre, qui constitue le cadre de la CTG parisienne, est un nouvel instrument de performance,

de programmation et de déclinaison territoriale des politiques sociales et familiales de la CAF et de la Ville.

Afin de permettre l'aboutissement des travaux engagés sur les territoires, la convention est sur proposition de la Caf et par délibération du conseil de Paris, renouvelée pour un an, soit jusqu'au 31/12/2022.

La CTG signée entre la Caf et la Ville de Paris comprend les éléments et objectifs arbitrés au niveau central, et qui ont vocation à s'appliquer dans les mêmes conditions sur l'ensemble du territoire parisien (exemple : création de places en crèche, ouverture et conditions de financement des centres sociaux, actions actuellement financées dans le cadre du Contrat Enfance Jeunesse, etc.). Afin d'approfondir l'approche territoriale, notamment portée dans le cadre de projets structurants comme « la ville du quart d'heure » ou le « Paris de l'action sociale », chaque arrondissement parisien élabore un projet social de territoire en cohérence avec les enjeux de la CTG parisienne.

le projet social de territoire : une déclinaison à l'échelle locale

La CTG est déclinée, à l'échelle de l'arrondissement, en Projets Sociaux de Territoire (PST). Les PST correspondent à des plans d'actions locaux établis sur la base d'un diagnostic local partagé et visent à mettre en place des actions transversales et innovantes au service du développement des territoires et répondant à des besoins identifiés comme non couverts durant la phase de diagnostic.

Au vu du diagnostic, les équipes locales de la Caf et de la Ville de Paris élaborent le projet social de territoire en priorisant 3 axes de travail parmi les 7 thématiques suivantes :

- Petite enfance,
- Enfance,
- Jeunesse,
- Parentalité,
- Lien social, cadre de vie et participation citoyenne,
- Sport, loisirs, vacances,
- Insertion et accès aux droits

Pour chacun des 3 axes, le PST retient 3 actions, déclinées sous forme de fiches actions indiquant le pilote, les partenaires, la durée, les modalités de son financement, les indicateurs de réussite et les critères d'évaluation. Ces actions peuvent notamment couvrir les champs de la parentalité ; de l'amélioration de l'accès aux droits ou l'inclusion numérique ; de la mise en réseau de partenaires pour mener des actions territorialisées ; de l'amélioration de l'habitat et du cadre de vie ou de l'optimisation de l'accès à la citoyenneté des jeunes...

Les PST peuvent également utilement intégrer un rappel de l'existant et des actions déjà mises en œuvre sur le territoire sur les problématiques retenues.

APPROCHE MÉTHODOLOGIQUE POUR L'ÉLABORATION DES PST

> Cadrage général

Afin d'élaborer le PST, les services territorialisés de la Caf et de la Ville de Paris prennent appui sur les éléments de diagnostic territorial et dégagent 3 axes de travail prioritaires parmi les 7 thématiques proposées. Ces axes sont présentés pour validation au maire d'arrondissement.

Ils élaborent ensuite 3 propositions d'actions pour chacun des 3 axes, en lien avec les partenaires locaux, associatifs et institutionnels concernés. Les fiches actions issues de ces travaux font l'objet d'une présentation finale au maire et aux élus d'arrondissement.

> Méthodologie

Afin d'élaborer le PST, la Caf et les services co-pilotes de la Ville de Paris (La Direction des Solidarités) en lien avec les autres directions de la Ville (DASCO, DFPE, DJS, DDCT) se sont entendus sur une méthodologie prenant appui sur un diagnostic territorial pour dégager des axes prioritaires pour l'arrondissement compte tenu des besoins spécifiques du territoire et bâtir sur cette base un plan d'actions resserré autour d'une dizaine de projets concrets (environ 3 par axes retenus).

Le diagnostic territorial est élaboré en mettant en commun les données recueillies par la Caf et par les services co-pilotes de la Ville de Paris.

Trois axes de travail prioritaires sont validés avec le Maire d'arrondissement sur la base de ce diagnostic.

Le plan d'actions est élaboré en associant l'ensemble des partenaires et des acteurs locaux impliqués dans les axes prioritaires retenus.

> Instances d'élaboration du PST

Un groupe de coordination de l'élaboration des PST réunissant les copilotés (Caf, Direction des Solidarités) et les représentants des autres directions de la Ville concernées (DJS, DDCT-PDV, DASES, DFPE, DASCO...).

Un comité de pilotage local préparé par le groupe de coordination et réunissant la mairie d'arrondissement, la direction de la Caf et les directions de la Ville concernées, ainsi que les représentants des partenaires impliqués dans l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi du plan d'actions.



LE PROJET SOCIAL DE TERRITOIRE : UNE DÉCLINAISON À L'ÉCHELLE LOCALE

Les instances d'élaboration du PST 15^e

LA COORDINATION ET LE PILOTAGE

› **Un groupe de coordination** de l'élaboration du PST réunissant dans un premier temps les deux copilotes (la Caf de Paris, la Direction des Solidarités puis également les directions de la ville suivantes : DFPE, DASCO, CASPE, DJS.

› **Un comité de pilotage** (Copil) local constitué de l'équipe de direction de la Caf et de son responsable de territoire, de la Direction des Solidarités, de la mairie du 15^e arrondissement, et des représentants des directions de la collectivité parisienne concernées par la CTG.

Le 3 février 2022 : première réunion de lancement de la dynamique PST 15^e en présence de la Caf et de la Direction des Solidarités.

Le 1^{er} avril 2022 : réunion de présentation des éléments de diagnostic et des axes de priorisation au maire d'arrondissement et à l'élue en charge des solidarités, en présence du Directeur Général de la Caf de Paris et de la directrice d'action sociale, et validation des 3 axes d'intervention suivants pour le 15^e :

1. Lien social, cadre de vie et participation citoyenne
2. Parentalité
3. Insertion, accès aux droits et aux ressources

Le 17 mai 2022 : atelier participatif sous la forme d'un « World café » qui s'est déroulé avec une diversité de partenaires. (Cf. liste groupe de travail avec les partenaires- annexe 2).

En octobre 2022 : présentation du plan d'actions par le COPIL Local au maire et aux élus du 15^e arrondissement pour validation finale et restitution aux partenaires.

Un pilotage dynamique et en continu de la démarche doit ensuite être mis en place en prévoyant une réunion du Copil une fois par an avec pour objectif l'évaluation de la mise en œuvre du plan d'actions et la poursuite de nouvelles actions, voire l'actualisation du diagnostic si de nouveaux besoins sont identifiés sur le territoire.

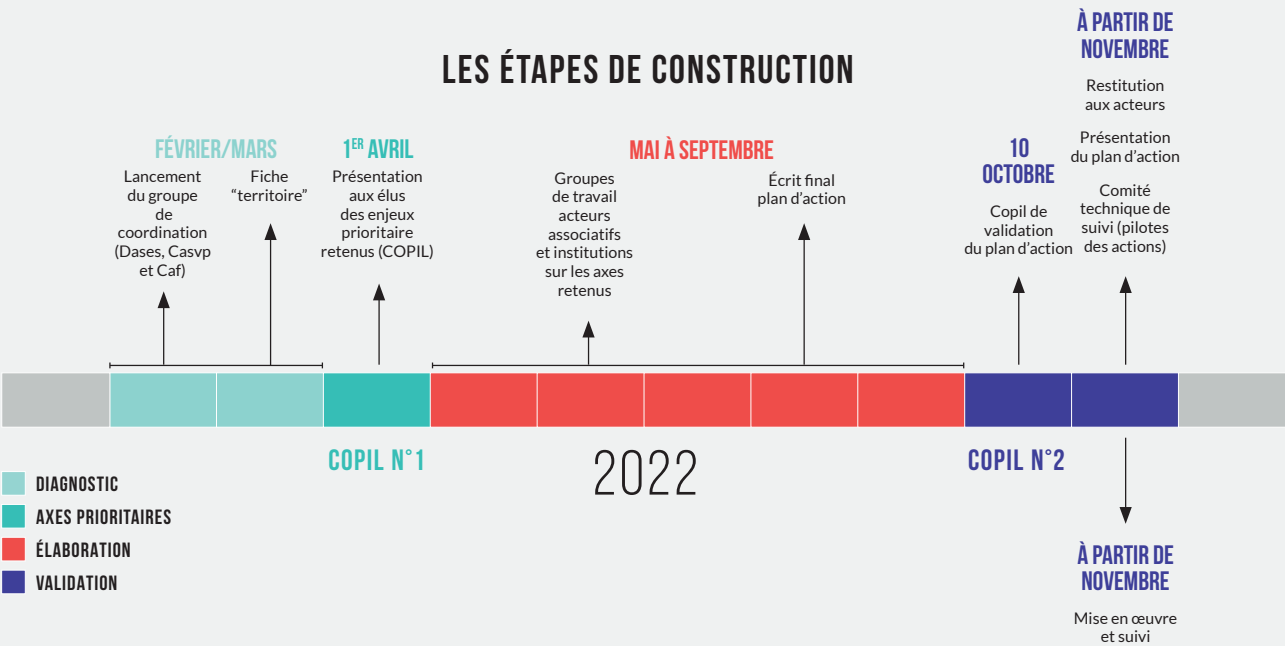
LA PARTICIPATION DES ACTEURS DU 15^E ARRONDISSEMENT

La rencontre du 17 mai 2022 a réuni sur une demi-journée plus de 70 acteurs associatifs et institutionnels du territoire. Ce moment avait pour objectifs de partager les différentes données de diagnostic et définir des propositions d'actions au regard des trois axes identifiés grâce aux tables rondes organisées et coanimées par les services de la Ville et de la Caf.



Rencontre partenaire
« World café »
du 17 mai 2022.

LES ÉTAPES DE CONSTRUCTION

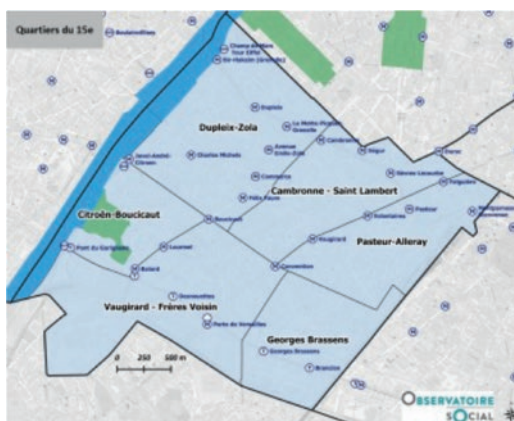


LE 15^E ARRONDISSEMENT EN CHIFFRES

Les principales caractéristiques du 15^e arrondissement

LE 15^E, LE PLUS PEUPLÉ ET LE PLUS VASTE DES ARRONDISSEMENTS PARISIENS

Le 15^e arrondissement figure parmi les arrondissements les plus vastes de Paris. Il s'étend sur 8,48 Km² et il est le plus densément peuplé avec 233 392¹ habitants bien qu'on observe une légère diminution de sa population sur les cinq dernières années. Malgré cette baisse de la population, le 15^e s'affiche comme le 2^e arrondissement avec le plus grand nombre de naissances (derrière le 18^e)². Le 15^e représente ainsi 10,5 % des naissances parisiennes³.



Dupleix-Zola
Cambronne-Saint-Lambert
Pasteur-Alleray
Citroën-Boucicaut
Vaugirard-Frères Voisin
Georges Brassens

1 - Observatoire Social, « Portrait social du 15^e arrondissement », juin 2022
2 - Étude PEPS Caf, mars 2021
3 - Étude PEPS Caf, mars 2021

LE 15^E, UN ARRONDISSEMENT PLUTÔT FAVORISÉ MARQUÉ PAR DES DISPARITÉS TERRITORIALES

Le 15^e est un arrondissement plutôt favorisé, la population est relativement aisée avec un revenu annuel médian de 30 880 € nettement supérieur à la moyenne parisienne de 27 400 €⁴.

La population active est majoritairement composée de cadres et de professions intellectuelles supérieures. Cette catégorie représente 32 % de la population active contre 29 % à Paris, plaçant le 15^e dans la moyenne haute des niveaux de richesse des arrondissements parisiens⁵.

En matière de logement, comme pour le reste du territoire parisien, le 15^e arrondissement est composé d'une majorité de résidences principales constituées de 1 ou 2 pièces (54,9 % contre 54,6 % à Paris). Les logements sociaux représentent, quant à eux, 18,8 % des logements contre 21,4 % pour l'ensemble du territoire parisien⁶.

Néanmoins, l'arrondissement est un territoire hétérogène marqué par de fortes disparités entre un nord plutôt plus favorisé et un sud plus mixte. Notamment, les quartiers Citroën Boucicaut et Georges Brassens concentrent une forte proportion de logements sociaux (parfois supérieure à 40 %)⁷, dont certains îlots figurent parmi les moins aisés de la capitale : le long des rails, de la rue du Cotentin à la porte Brancion et la périphérie avec les Périchaux, la porte de la Plaine jusqu'au parc Georges Brassens et autour du centre Suzanne Lenglen.

LE PROFIL DES FAMILLES RESIDANT DANS LE 15^E ARRONDISSEMENT

La population du 15^e regroupe différents profils de familles. L'arrondissement est identifié comme un territoire familial, avec 23 % de couples avec enfants et familles monoparentales contre 25 % des ménages parisiens.⁸

La part des familles nombreuses (3 enfants et plus) à hauteur de 16 % est équivalente à la moyenne de l'ensemble du territoire parisien. L'arrondissement se caractérise par une part d'enfants de 0 à 14 ans équivalente à celle de Paris (14 %)⁹.

Les familles monoparentales représentent 17 % des familles avec enfants, contre 19 % à Paris, mais ce chiffre atteint des taux supérieurs à 19 % dans certains quartiers. Dans le quartier Georges Brassens, plus d'une famille sur 5 est une famille monoparentale (21 %), proportion la plus importante de l'arrondissement devant celle du quartier Citroën-Boucicaut (20 %).

4 - Observatoire Social, « Portrait social du 15^e arrondissement », juin 2022

5 - Observatoire Social, « Portrait social du 15^e arrondissement », juin 2022

6 - Étude PEPS Caf, Janvier 2022

7 - Insee 2017

8 - Insee 2017

9 - Insee 2017

La part des familles monoparentales atteint même 35 % dans certains ilots de ces quartiers. À l'inverse, dans le centre et le nord de l'arrondissement, on compte respectivement 16 % et 13 % de familles monoparentales au sein des quartiers Duplex-Zola et Cambronne¹⁰.

Les personnes seules sans enfant à charge représentent 52 % contre 51 % à Paris¹¹.

Les adultes de 30 à 44 ans sont légèrement moins représentés (21 %) par rapport à la moyenne parisienne (22 %)¹².

LA POPULATION ALLOCATAIRE DU 15^E ET DE PARIS

	15 ^E ARRONDISSEMENT		PARIS	
	Effectif	%	Effectif	%
Population totale	233 392	100	2 187 526	100
Dont femmes	127 885	55	1 158 623	53
Dont hommes	105 507	45	1 028 903	47
Ménages	124 517	100	1 141 290	100
Dont personnes seules	64 646	52	585 953	51
Dont couples sans enfants	25 125	20	221 497	19
Dont couples avec enfants	20 505	16	193 224	17
Dont familles monoparentales	9 104	7	94 031	8
Dont autres	5 137	4	46 585	4
Familles avec enfants	26 386	100	253 792	100
Dont 1 enfant	12 308	47	120 448	47
Dont 2 enfants	9 811	37	90 537	36
Dont 3 enfants	4 468	16	42 808	17

Source : Insee 2017

TPOLOGIE DES FAMILLES ALLOCATAIRES DU 15^E ARRONDISSEMENT

En 2019, le nombre d'allocataires sur l'arrondissement représentait 9,6 % des allocataires parisiens¹⁴.

Les prestations versées concernent principalement des aides à l'enfance (exemple : Complément mode de garde, Allocations Familiales) à hauteur de 62 % des aides versées, dont 26 % au titre des allocations familiales contre 25 % à Paris¹⁵.

Les aides au logement sont également particulièrement bien représentées (56 % de bénéficiaires) dont 35 % d'allocataires bénéficiant de l'Allocation Logement à caractère social (ALS).

¹⁰ - Observatoire Social, « Portrait social du 15^e arrondissement », juin 2022

¹¹ - Insee 2017

¹² - Insee 2017

¹³ - Insee 2017

¹⁴ - « La population allocataire de Paris 15^e et de Paris », Insee 2017

¹⁵ - « La population allocataire de Paris 15^e et de Paris », Insee 2017

Parmi les allocataires percevant une aide de solidarité, on remarque que le taux des bénéficiaires du Revenu de solidarité active (RSA) dans le 15^e arrondissement est inférieur à celui de la ville de Paris, 12 % contre 16 % à Paris¹⁶. (Cf en annexe - Tableau de la population allocataire de Paris 15^e et de Paris).

DES DONNÉES DE DIAGNOSTIC LIÉES AUX PRINCIPAUX ÉQUIPEMENTS ET STRUCTURES DANS LE 15^E ARRONDISSEMENT

› Quelques caractéristiques dominantes profil population

	15 ^E ARRONDISSEMENT	PARIS
Part des naissances de l'arrondissement sur le total parisien des naissances (Insee 2019)	10,5 %	5,5 %
Couples avec enfants (Insee 2017)	37 %	38 %
Familles nombreuses (3 enfants et plus) (Insee 2017)	8 %	8 %
Familles monoparentales (Insee 2016)	17 %	19 %
Enfants de moins de 3 ans (Insee 2017)	3,1 %	3 %
Enfants de 3 à 10 ans (Insee 2017)	7,1 %	7,3 %
Le Part des 11 – 24 ans (Insee 2017)	16,9 %	16,8 %
Part des résidences occupées par des propriétaires (Insee 2017)	32 %	33 %
Part des résidences occupées par des locataires du parc privé (Insee 2017)	47 %	44 %

Source : Insee 2017

16 - « La population allocataire de Paris 15^e et de Paris », Insee2017

PRINCIPAUX ÉQUIPEMENTS ET STRUCTURES DANS LE 15^E ARRONDISSEMENT

PETITE ENFANCE - ENFANCE

82

ÉTABLISSEMENTS D'ACCUEIL
DE JEUNES ENFANTS (EAJE)

(Source : Caf 2022)

262

ASSISTANTES MATERNELLES AGRÉÉES
(SOIT 702 PLACES CHEZ LES ASSISTANTES
MATERNELLES)

(DFPE 2020)

2

RAM/RAP

(DFPE 2020)

4

CENTRES DE PMI

(DFPE 2020)

2

MATERNITÉS

(DFPE 2020)

39

ALSH

(Dasco, rentrée scolaire 2020/2021)

53

ETABLISSEMENTS SCOLAIRES :
MATERNELLES,
ÉLÉMENTAIRES PUBLIC

(Site Académique Paris)

10

ETABLISSEMENTS SCOLAIRES :
MATERNELLES, ÉLÉMENTAIRES PRIVÉ

(Site Académique de Paris)

JEUNESSE

11

CLUBS SPORTIFS

(Source : DJS 2019)

1

MISSION LOCALE

(DASES 2018)

1

PRÉVENTION SPÉCIALISÉE

(DASES 2018)

2

FOYERS DE JEUNES
TRAVAILLEURS

(Caf 2022)

24

ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES :
COLLÈGES
ET LYCÉES PUBLIC

(Site Académique Paris)

12

ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES :
COLLÈGES
ET LYCÉES PRIVÉ

(Site Académique Paris)

PARENTALITÉ

2

LAEP

LIEUX D'ACCUEIL ENFANTS PARENTS

(Source : Caf 2022)

8

REAAP RÉSEAU D'ÉCOUTE,
D'APPUI ET D'ACCOMPAGNEMENT
À LA PARENTALITÉ

(Caf 2022)

5

CLAS

CONTRAT LOCAL D'ACCOMPAGNEMENT
À LA SCOLARITÉ FINANCÉ
POUR L'ANNÉE SCOLAIRE
2021/2022

(Caf 2021)

ANIMATION DE LA VIE SOCIALE

4

EVS ESPACES DE VIE SOCIALE

(Source : CAF 2022)

1

CENTRE SOCIAL

(CAF 2022)

3

CENTRES PARIS ANIM'

(DJS 2018)

1

TIERS-LIEU DE LA CAF DE PARIS
« FAIRE-LIENS »

ACCÈS AUX DROITS

4

STRUCTURES ET DISPOSITIFS D'INCLUSION
NUMÉRIQUE

(Source : DASES 2019)

2

POINTS NUMÉRIQUE CAF

(Caf 2022)

1

SIÈGE DE LA CAF DE PARIS ET CENTRE
DE GESTION DE FINLAY – FUTURE AGENCE
FAMILLES-PARTENAIRES

1

ESPACE PARISIEN DES SOLIDARITÉS

LE 15^E ARRONDISSEMENT : DES QUARTIERS AUX CARACTÉRISTIQUES HÉTÉROGÈNES :

› Le quartier Georges Brassens : un environnement marqué par des difficultés socio-économiques

Le quartier Georges Brassens se situe au sud-est de l'arrondissement.

Son parc locatif se compose à 31 % de logements sociaux et atteint même un taux de 95 % dans le sud-est du quartier¹⁷.

La population présente des indicateurs de précarité importants avec une concentration de salariés en contrat précaire, un taux de chômage de 12,1 % contre 9,7 % dans le 15^e et 11,9 % à Paris et un taux de pauvreté dépassant les 20 % dans le sud-est du quartier¹⁸.

La part de la population de personnes de plus de 15 ans non diplômées est elle aussi surreprésentée allant de 18 % à 33 % contre 14 % dans le 15^e et 17 % à l'échelle parisienne¹⁹.

¹⁷ - Observatoire Social, « Portrait social du 15^e arrondissement », juin 2022

¹⁸ - Observatoire Social, « Portrait social du 15^e arrondissement », juin 2022

¹⁹ - Observatoire Social, « Portrait social du 15^e arrondissement », juin 2022

Concernant le niveau de qualification, on note que parmi les jeunes de 16-25 ans de ce quartier, 1 sur 2 a un niveau équivalent ou supérieur à Bac +3 contre 64 % dans le 15^e et une forte présence de jeunes « NEET » (ni en étude, ni en emploi, ni en formation)²⁰.

Les familles monoparentales y sont nombreuses et représentent 21 % de la population contre 17 % dans l'arrondissement²¹.

Le quartier est sous-doté en offre sociale et associative au regard des besoins de la population.

› **Le quartier Citroën- Boucicaut : un territoire fragile qui se démarque de l'ensemble du 15^e arrondissement (Zone Blanche Balard)**

La zone blanche Balard du quartier Citroën-Boucicaut se délimite avec la Seine à l'ouest, le boulevard extérieur au sud, la rue Lecourbe à l'est et la rue des Cévennes au nord. Cette délimitation correspond à la description réalisée par l'Observatoire social de la DASES lors du « portrait social du 15^e réalisé en 2017 » (données 2012-2017).

Le quartier Citroën-Boucicaut se distingue par l'identification de plusieurs zones blanches marquées par des problématiques liées aux manques de structures et d'offres associatives et sociales.

Un quartier en mutation avec la désindustrialisation dans les années 70 marqué par la fermeture de l'usine automobile Citroën. Ce quartier, décrit comme étant peu vivant avec peu de commerçants ainsi que l'occupation de l'espace public par les jeunes, favorise un sentiment d'insécurité vécu par les habitants.

Nous observons une forte présence de logements sociaux avec plus de 40 % au sein du quartier et également 13 % de logements suroccupés, contre 11 % dans le 15^e et 12,4 % à Paris²².

Une population hétérogène compose ce quartier et présente des indicateurs de fragilité. La part des familles monoparentales est de 20,4 % contre 17 % pour l'arrondissement et 19 % en moyenne à Paris, avec des évolutions allant de +25 % à +45 % entre 2012 et 2017 dans certains Iris.

Le quartier présente une forte augmentation de la population des moins de 15-29 ans avec un taux d'évolution de 16 % entre 2012 et 2017, alors que la moyenne dans le 15^e est restée stable²³.

Concernant les services et structures sociales, les acteurs présents au sein du quartier sont notamment l'équipe de prévention spécialisée ARC'EA 75, le service social scolaire, le service social en faveur des élèves, des correspondants de nuit de la Direction de la Prévention, de la Sécurité et de la Protection (DPSP) depuis janvier 2016 et le patronage laïc Jules Vallès.

21 - Observatoire Social, « Portrait social du 15^e arrondissement », juin 2022

22 - Étude Collection, « Zones Blanches » analyse territoriale DST Ouest, Janvier 2018

23 - Étude Collection, « Zones Blanches » analyse territoriale DST Ouest, Janvier 2018

De même, certaines actions avec l'implication forte de la bibliothèque jeunesse Gutenberg répondent à des besoins identifiés (accueil des jeunes difficiles, aide aux devoirs). On note également l'implication des habitants soutenus par l'association ARC'EA 75, des projets présentés au budget participatif, des cellules d'échanges qui contribuent à approfondir les actions visant à répondre aux problématiques soulevées (prédélinquance, renforcement des partenariats, amélioration des offres en direction des habitants).

› **Le quartier Allera y / Bargue-Procession : un quartier en devenir et en pleine transformation dans le cadre d'une réhabilitation.**

[illegible]

Le quartier Alleray/Bargue-Procession se situe au Nord Est de l'arrondissement, délimité par le 6e au Nord et le 14^e à l'Est.

Le quartier est marqué par un fort renouvellement des générations et des besoins sociaux importants.

En effet, le taux de couverture des prestations versées par la Caf de Paris est de 54 % dans le quartier Necker contre 38 % dans le reste de l'arrondissement²⁴.

De plus, nous constatons une sous-représentation des personnes de 15 ans ou plus diplômées du supérieur avec 29 % de la population sans aucun diplôme, soit 2 fois plus par rapport à la moyenne du 15^e arrondissement.

Un quartier marqué par une surreprésentation de parents isolés avec enfants : 19 % contre 11 % pour le 15^e arrondissement et Paris²⁵.

La part des allocataires Caf bénéficiaires de deux aides ou plus représente 47 % des dossiers au sein du quartier contre 13 % pour l'ensemble du 15^e arrondissement²⁶.

Les résidences principales du quartier Bargue-Procession-Necker sont composées de 65 % d'HLM contre 17 % pour l'ensemble du 15^e arrondissement et 18 % pour Paris²⁷.

55 % des allocataires bénéficient d'au moins une aide de solidarité. La part des bénéficiaires de l'AAH est de 14 % contre 7 % dans le 15^e arrondissement et à Paris²⁸.

Nous comptons également 27 % de bénéficiaires du RSA contre 17 % pour le reste de l'arrondissement, et 25 % pour la prime d'activité (PPA) contre 14 % à Paris²⁹.

Valoriser la dynamique et soutenir le développement du lien social dans un espace excentré : le quartier des Frères Voisin

Le quartier des Frères Voisin se situe à l'extérieur du boulevard périphérique limitrophe de la commune d'Issy-les-Moulineaux. Composé d'un grand ensemble de logements sociaux (environ 800 logements sociaux pour 2 000 habitants), il est en situation d'isolement par rapport au reste de l'arrondissement³⁰.

Bien qu'il soit isolé, le quartier présente des atouts et des services en développement avec des espaces verts et équipements sportifs.

Il existe une dynamique associative de quartier avec la présence de l'espace de vie sociale « Les Frères Voisin », du Centre d'Animation « Paris Anim' », d'un équipement dédié à la petite enfance ainsi que d'une structure pour l'accueil des personnes sans domicile fixe.

Sa population majoritairement défavorisée présente des indicateurs d'insertion professionnelle et de niveau scolaire inférieurs à ceux de l'arrondissement, accentué par le sentiment d'enclavement et de « délaissement » des pouvoirs publics ressenti par les habitants.

²⁴ - Étude PEPS Caf, mars 2021

²⁵ - Étude PEPS Caf, mars 2021

²⁶ - Étude PEPS Caf, mars 2021

²⁷ - Étude PEPS Caf, mars 2021

²⁸ - Étude PEPS Caf, mars 2021

²⁹ - Étude PEPS, « Profil des allocataires du quartier Bargue- Procession-Necker », 2019

³⁰ - Étude Occupation du Parc Social en 2020



LES AXES PRIORITAIRES D'INTERVENTION

Le choix des trois axes d'intervention prioritaires

Au regard de la méthodologie définie dans le cadre du PST, et sur la base des éléments du diagnostic, les 3 axes d'interventions prioritaires suivants ont été retenus pour le 15^e arrondissement.

- 1.** Lien social, cadre de vie et participation citoyenne
- 2.** Parentalité
- 3.** Insertion, accès aux droits et aux ressources

Des actions spécifiques, décrites dans les différentes fiches actions annexées au document, ont été définies par les différents acteurs mobilisés dans le cadre des groupes de travail du PST, afin de répondre aux différents enjeux identifiés pour ces trois axes.

Axe : lien social, cadre de vie et participation citoyenne

ÉLÉMENTS DE DIAGNOSTIC SPÉCIFIQUES

L'arrondissement est marqué par la diversité sociale, économique et culturelle de ses habitants et comporte :

- Des quartiers qui concentrent des populations homogènes caractérisées par une forte présence de cadres supérieurs (ex : Beaugrenelle...)
- Des quartiers plus mixtes dans lesquels des populations différentes cohabitent

- Des quartiers qui présentent un cumul d'indicateurs de précarité, sous-dotés en « offre sociale » et des dynamiques associatives hétérogènes : les quartiers des Périchaux (Georges Brassens – Porte de Brancion), Frères-Voisin, Cité des Frères Peignot, zone blanche quartier Balard, Bague-Procession / Necker-Falguière.

La couverture de l'offre d'animation de la vie sociale sur le 15^e arrondissement équivaut à une structure pour 58 371 habitants (1 structure / 24 409 habitants à Paris)³¹.

Aussi, le lien social est l'un des enjeux fort de l'arrondissement avec plusieurs problématiques identifiées :

- Des zones non couvertes par une structure d'animation de la vie sociale
- Une insuffisance de lieux favorisant les liens dans certains quartiers
- Un maillage d'acteurs à conforter et une dynamique à renforcer entre les structures existantes

› Ainsi, 2 priorités sont ressorties des divers échanges partenariaux :

1. Les habitants se mobilisent et s'impliquent dans l'émergence de structures d'animation de la vie sociale pour développer l'offre et répondre à leurs besoins

Le soutien au développement du lien social, en accompagnant l'émergence de nouvelles structures d'animation de la vie sociale dans les quartiers dépourvus (Bague-Procession, Balard et Périchaux / Porte de Brancion), constitue une des priorités partagées par les acteurs du territoire.

La mobilisation des habitants et des associations participe au dynamisme d'émergence des espaces de vie sociale.

On constate ainsi d'une part que le territoire est insuffisamment couvert en structures de l'animation de la vie sociale et d'autre part qu'un travail d'accompagnement à l'émergence est en cours de développement et doit être renforcé.

› **Fiche Action A1** : Accompagner et soutenir les initiatives d'habitants et d'acteurs pour favoriser l'émergence d'espaces de vie sociale dans les quartiers aux besoins identifiés. (Quartiers George Brassens et Balard)

2. Améliorer la dynamique entre les partenaires du territoire en renforçant les liens entre les structures d'animation de la vie sociale, les habitants et les acteurs de proximité

La dynamique d'interconnaissance, les coopérations, les partages d'expériences entre les acteurs associatifs et institutionnels locaux, constituent une dominante commune partagée par les partenaires et rend nécessaire l'animation d'un réseau des acteurs de l'animation de la vie sociale.

³¹ - Source Caf 2020

La contribution à une meilleure identification des projets et actions portés par les équipements de proximité rend d'autant plus nécessaire l'animation d'un réseau de ces acteurs locaux.

» **Fiche Action A2** : Favoriser la dynamique partenariale à une échelle locale (quartier et arrondissement)

Axe : parentalité

ÉLÉMENTS DE DIAGNOSTIC SPÉCIFIQUES

Le 15^e, l'arrondissement le plus grand et le plus peuplé de la ville de Paris (10,7 % de la population parisienne) est aussi le 2^e arrondissement qui comptabilise le plus grand nombre de naissances (10,5 % des naissances parisiennes), ce qui lui confère son caractère d'arrondissement familial³².

55 034 familles résident dans l'arrondissement. La part des familles avec enfants représente 54 % dans le 15^e arrondissement contre 57 % à Paris, dont 17 % de familles monoparentales au sein de l'arrondissement contre 19 % à Paris³³.

La parentalité constitue ainsi l'un des enjeux forts de l'arrondissement avec plusieurs problématiques identifiées :

- La faiblesse de l'offre de soutien à la parentalité est un fait significatif dans le 15^e arrondissement. En dépit de la taille de l'arrondissement, l'offre est restreinte et moins diversifiée que dans d'autres arrondissements
- L'offre d'accompagnement à la scolarité semble insuffisante au regard des besoins importants et inégalement répartie, en particulier dans les quartiers où les besoins sont prédominants
- Des difficultés éducatives sont mises en avant par les partenaires sociaux (aide sociale à l'enfance et services sociaux scolaires et de proximité), notamment pour les parents confrontés à des problématiques d'enfants violents et à l'addiction de jeunes aux écrans.

Les échanges avec les différents partenaires du territoire ont mis en lumière 3 principaux enjeux sur l'axe parentalité du PST :

1. Favoriser l'interconnaissance entre les acteurs et une plus grande visibilité de l'offre existante

Pour renforcer et élargir l'offre sur l'arrondissement, les partenaires ont identifié des propositions de mise en place de plusieurs actions adaptées aux besoins repérés :

³² - Insee 2017

³³ - Étude PEPS Caf, mars 2021

- Mobiliser davantage les ressources du territoire pour soutenir les initiatives au sein d'un réseau parentalité à créer et à animer
- Encourager la participation et l'intégration de nouveaux acteurs dans ce réseau
- Favoriser l'interconnaissance et le partage d'expériences entre les acteurs pour rendre les offres accessibles à tous les partenaires
- Encourager la mobilisation pour proposer de nouveaux projets dans le cadre d'un réseau parentalité qui n'existe pas dans le 15^e arrondissement.

› **Fiche Action B1** : Mise en place d'un réseau parentalité

2. Favoriser l'accès et le recours des familles à l'offre de service parentalité

La question de la visibilité et de la lisibilité de l'offre déjà existante est un enjeu majeur remonté et partagé lors des échanges partenariaux.

Plusieurs orientations se dégagent :

- Mettre en place un outil de communication accessible à tous voire une cartographie des ressources existantes
- Développer « l'aller-vers » pour mieux communiquer auprès du public et mieux identifier leurs besoins et en particulier ceux des familles monoparentales très présentes dans certains quartiers en développant des opérations pieds d'immeubles par exemple
- Mobiliser les partenaires en proximité directe avec les familles : établissements scolaires, bailleurs sociaux, associations de parents d'élèves, amicales de locataires, etc...

› **Fiche Action B2** : Renforcer l'information des familles

3. Répondre aux besoins non couverts en termes de parentalité

Créer de nouveaux projets et adapter l'offre aux besoins dans certains quartiers pour favoriser l'intégration et le lien social des jeunes et des familles constitue un enjeu fort de développement :

Plusieurs propositions émanent des temps de travail avec les partenaires :

- Impulser des temps d'échanges par thématique, dans les quartiers, conçus comme des espaces intermédiaires à visé préventive (partages autour des sujets parentalité)
- Développer des actions hors les murs souples et mobiles pour « aller à la rencontre » dans les quartiers plus excentrés
- Mobiliser des ressources et expériences inspirantes extérieures, de nouveaux acteurs, pour étayer l'offre dans le 15^e arrondissement et venir en appui du développement de nouveaux projets

- Renforcer la création de nouvelles actions au regard du déficit d'offres et en particulier pour les parents d'adolescents et dans le domaine de l'accompagnement à la scolarité

› **Fiche Action B3** : Créer de nouveaux projets

Axe : insertion et accès aux droits

ÉLÉMENTS DE DIAGNOSTIC SPÉCIFIQUES

Le 15^e arrondissement présente un taux de pauvreté de 11,3 % contre 15 % à Paris³⁴.

Le taux de couverture des prestations familiales équivaut à 38 % contre 41 % à Paris³⁵.

12 % des allocataires résidant dans le 15^e perçoivent le RSA, contre 16 % à Paris et 28 % sont bénéficiaires de la prime d'activité, à l'identique de la moyenne parisienne³⁶.

En matière de logement, comme pour le reste du territoire parisien, le 15^e arrondissement est composé d'une majorité de résidences principales constituées de 1 ou 2 pièces (54,9 % contre 54,6 % à Paris). Les logements sociaux représentent, quant à eux, 18,8 % des logements contre 21,4 % pour l'ensemble du territoire parisien³⁷.

Des problématiques principales sont relevées :

- Le manque de proximité des services et organismes à vocation sociale pour les publics les plus en difficulté et moins autonomes dans les démarches, plus spécifiquement dans les quartiers excentrés
- Le manque de repérage d'interlocuteurs privilégiés pour certains partenaires en lien avec le public peut constituer un frein à l'accès aux droits et pose la question de la visibilité de l'offre
- L'accompagnement des publics les plus éloignés dans l'utilisation du numérique est un sujet partagé par l'ensemble des acteurs dans leurs fonctions d'accueil et d'accompagnement

Les échanges avec les différents partenaires du territoire ont mis en lumière 3 principaux enjeux sur l'axe insertion et accès aux droits du PST :

1. Contribuer à une meilleure articulation et complémentarité des informations et des offres aux familles sur le territoire pour soutenir l'accès aux droits

³⁴ - Insee 2017

³⁵ - « La population allocataire de Paris 15^e et de Paris », Insee 2017

³⁶ - « La population allocataire de Paris 15^e et de Paris », Insee 2017

³⁷ - « La population allocataire de Paris 15^e et de Paris », Insee 2017

Une plus grande visibilité et lisibilité de l'offre concourant à un meilleur parcours de l'accès aux droits des habitants constitue un des axes d'intervention prioritaire.

La création d'un site d'accueil généraliste pour les habitants du 15^e arrondissement « Maison des solidarités » inclus dans « le Pari de l'Action Sociale », l'agence Familles-Partenaires de la Caf et les initiatives d'autres acteurs participent de ces objectifs :

- La simplification de l'accueil et du parcours de l'utilisateur
- La lutte contre la fracture numérique
- L'accès et le maintien des droits dans le cadre d'une continuité de parcours
- Le renforcement du réseau des acteurs qui proposent de l'accès aux droits (pôle emploi, Caf, Casvp, EPI...)

› **Fiche Action C1** : Accès aux droits pour Tous.

2 Favoriser l'interconnaissance des acteurs locaux pour faciliter le parcours d'accès aux droits

La méconnaissance des offres et de l'actualité des différents partenaires du territoire sont des manques observés et sous-tendent un besoin d'une plus grande et meilleure coordination entre les acteurs de l'accès aux droits.

Renforcer la communication entre institutions et associations, favoriser l'interconnaissance dynamique sur les structures et leur périmètre d'intervention sur l'accès aux droits et aux ressources et soutenir la montée en compétence des acteurs constituent les enjeux principaux et partagés collectivement.

› **Fiche Action C2** : Réseau partenaires 15^e

3. Faire connaître et accompagner les publics les plus éloignés du numérique pour l'accès et le maintien de leurs droits

La dématérialisation, le numérique et son accès sont un enjeu majeur pour les publics les plus éloignés et pose des problématiques importantes dans l'accès et le maintien de leurs droits.

L'accès aux services publics et les démarches en ligne complexifient la lutte pour le non-recours aux droits pour les habitants les plus précaires (non-accès aux équipements, difficulté dans la maîtrise de la langue française, ...).

Le développement de l'autonomie numérique auprès des habitants et la mise en place d'offres adaptées aux besoins s'inscrivent dans une dynamique de « numérique pour tous ».

À partir du repérage des types de demandes des publics accueillis :

- Développer des opérations « d'aller-vers » dans les secteurs ciblés de l'arrondissement en fonction des enjeux repérés et des demandes des habitants, des conseils de quartier, des associations...
- Promouvoir l'Information et communication des offres auprès des habitants pour les rendre plus visibles
- Sensibiliser à la découverte et à l'utilisation des sites des opérateurs sociaux de façon collective pour le public

› **Fiche Action C3 :** « Le numérique pour tous »

LE SUIVI ET L'ÉVALUATION DU PROJET SOCIAL DE TERRITOIRE

Les parties signataires s'engagent à mettre en œuvre, à suivre et à évaluer les actions décrites dans le projet.

Le Copil a vocation à se réunir une fois par an pour suivre la mise en œuvre du PST. En amont, le groupe de coordination doit se réunir pour préparer le Copil.

Le calendrier et les indicateurs de suivi sont inscrits dans chacune des fiches actions.

Des indicateurs globaux de suivi doivent permettre de suivre la mise en œuvre du PST 15^e : niveau de réalisation des actions prévues dans le plan d'actions, nombre et type de participants aux diverses actions...





Rencontre partenaire
« World café »
du 17 mai 2022



Rencontre partenaire
« World café »
du 17 mai 2022

LE PLAN D'ACTIONS

AXE	N° FICHE ACTION/ ENJEU	TITRE DE L'ACTION	PILOTE (S) DE L'ACTION	PUBLICS CIBLES	2 ^{ÈME} SEM. 2022	1 ^{ER} SEM. 2023	2 ^{ÈME} SEM. 2023	2024	2025	2026
LIEN SOCIAL, CADRE DE VIE ET PARTICIPATION CITOYENNE	FA. A1	Accompagner et soutenir les initiatives d'habitants et d'acteurs pour favoriser l'émergence d'espaces de vie sociale dans les quartiers aux besoins identifiés. (quartiers George Brassens et Balard)	Caf, Direction des Solidarités	Les habitants des quartiers dépourvus d'offres						
	FA. A2	Favoriser la dynamique partenariale à une échelle locale (quartier et arrondissement).	Caf, Direction des Solidarités, DFPE	Les structures d'animation de la vie sociale, les habitants						
PARENTALITÉ	FA. B1	Mise en place d'un réseau parentalité	Caf, Direction des Solidarités, DFPE	Professionnels et bénévoles qui proposent des actions en direction des familles						
	FA. B2	Renforcer l'information des familles	Caf, Direction des Solidarités, DFPE	Les habitants de l'arrondissement						
	FA. B3	Créer de nouveaux projets	Caf, Direction des Solidarités, DFPE	Les familles du 15 ^e						
INSERTION, ACCÈS AUX DROITS ET AUX RESSOURCES	FA. C1	Accès aux droits pour Tous	Caf, Direction des Solidarités	Les habitants de l'arrondissement						
	FA. C2	Réseau partenaires 15 ^e	Caf, Direction des Solidarités	Les professionnels, les associations, les bénévoles						
	FA. C3	« Le numérique pour tous »	Caf, Direction des Solidarités	Les publics les plus éloignés du numérique						

ANNEXES

ANNEXE 1

FICHES ACTIONS

FA A1 FICHE ACTION

AXE 1 : LIEN SOCIAL, CADRE DE VIE ET PARTICIPATION CITOYENNE

ENJEU 1

LES HABITANTS SE MOBILISENT ET S'IMPLIQUENT DANS L'ÉMERGENCE DE STRUCTURES D'ANIMATION DE LA VIE SOCIALE POUR DÉVELOPPER L'OFFRE ET RÉPONDRE À LEURS BESOINS

NOM DE L'ACTION

Accompagner et soutenir les initiatives d'habitants et d'acteurs pour favoriser l'émergence d'espaces de vie sociale dans les quartiers aux besoins identifiés (quartiers Georges Brassens et Balard)

OBJECTIFS DE L'ACTION

- Soutenir et accompagner les initiatives habitantes et des acteurs pour favoriser l'émergence de projets d'animation de la vie sociale dans les quartiers fragiles (Bargue-Procession, Balard et Périchaux / Porte de Brancion).
- Rechercher, favoriser et s'appuyer sur les dynamiques existantes (habitants et associations).
- Mieux faire connaître les divers dispositifs financiers existants comme les REAAP, FPT, CLAS, VVV, Paris quartier d'été, samedis en famille..., divers dispositifs ville et État pour soutenir les projets locaux.

PILOTE

Caf, Direction des Solidarités

DESCRIPTION	• Accompagner les porteurs de projet dans la connaissance des divers dispositifs financiers existants comme les REAAP, FPT, CLAS, VVV, Paris quartier d'été, samedis en famille..., divers dispositifs ville et Etat. • Organiser ou participer à des rencontres avec les habitants lors des différents événements (conseils de quartier, moments festifs, pieds d'immeuble...) • Sensibiliser les services et les associations qui connaissent et accompagnent des habitants pour aider ces derniers à s'exprimer et à se mobiliser • Collaborer avec l'association porteuse de la préfiguration du centre social Bargue - Procession
PARTENAIRES	• Emergence Centre social Bargue-Procession : CAF, DFPE, DJS, DSOL, Espace parisien des solidarités, service social scolaire, EPI....., Mairie du XV, Paris Habitat, Foranim, EVS Necker Falguière, Fédération des centres sociaux, ... • Emergence Espaces de Vie Sociale Balard et Périchaux / Porte de Brancion : Acteurs associatifs, institutionnels locaux et habitants
PUBLIC BÉNÉFICIAIRE	Les habitants des secteurs dépourvus d'offres
TERRITOIRE D'INTERVENTION	Quartier Bargue-Procession, Quartier Balard, Quartier Perichaux / Porte de Brancion
DURÉE DE L'ACTION	5 ans sur la durée du PST (2022 – 2026)
MOYENS MOBILISÉS	• Accompagnement Chargé de développement Caf • Équipe ingénierie sociale de l'EPS • Prestation de service Animation locale, CLAS, FPT,
COÛT PRÉVISIONNEL DE L'ACTION	1 500 € par an : budget convivialité, budget animation (forum...), budget communication
RÉSULTATS ATTENDUS ET INDICATEURS D'ÉVALUATION	• Nombre d'événements organisés pour favoriser la dynamique des habitants • Nombre d'habitants mobilisés par projet d'ouverture • Élaboration d'un diagnostic par les futurs porteurs d'Espace de Vie Sociale • Ouverture / Emergence de structures d'animation de la vie sociale • Implication des habitants dans le fonctionnement (bénévolat et membre du conseil d'administration) • Diversité des activités proposées • Nombre de dispositifs financés
COMMENTAIRES	Dans le cadre du PST, le travail qui pourra être mené pour l'émergence du centre social est dépendant de la planification du financement et des perspectives d'aboutissement des travaux ainsi que la désignation d'une association de préfiguration.
PÉRIODE	2 ^e Semestre 2022 - 2026

FA A2 FICHE ACTION

AXE 1 : LIEN SOCIAL, CADRE DE VIE ET PARTICIPATION CITOYENNE

ENJEU 2

**AMÉLIORER LA DYNAMIQUE ENTRE LES PARTENAIRES DU TERRITOIRE EN RENFORÇANT
LES LIENS ENTRE LES STRUCTURES D'ANIMATION DE LA VIE SOCIALE, LES HABITANTS
ET LES ACTEURS DE PROXIMITÉ**

NOM DE L'ACTION

Favoriser la dynamique partenariale à une échelle locale (quartier et arrondissement)

OBJECTIFS DE L'ACTION

- Renforcer l'interconnaissance, le maillage et les coopérations entre les acteurs associatifs et institutionnels locaux
- Rendre lisible et accessible ces lieux ressources aux habitants
- Les habitants identifient les Espaces de Vie Sociale (EVS) comme des lieux ressources

PILOTES

Caf, Direction des Solidarités,
DFPE

DESCRIPTION	• Lancer et animer une coordination des EVS / centres sociaux biannuel (minimum) pour favoriser le partage d'expériences, l'échange d'informations et trouver des ressources pour développer les projets • Participer ou créer des événements locaux en mixant de l'information et des activités plus ludiques • Créer un forum annuel des professionnels et des bénévoles à la mairie du XV^e en lien avec l'ensemble des thématiques du PST. • Faire connaître régulièrement les activités et les événements organisés par le biais de la lettre d'information hebdomadaire de la mairie du XV^e et de l'espace parisien des solidarités.
PARTENAIRES	La mairie du XV ^e , établissements scolaires et culturels, associations locales, bailleurs sociaux, acteurs institutionnels
PUBLIC BÉNÉFICIAIRE	Les structures d'animation de la vie sociale, les habitants
TERRITOIRE D'INTERVENTION	Prioritairement les zones d'interventions des structures d'animation de la vie sociale
DURÉE DE L'ACTION	5 ans sur la durée du PST (2022 – 2026)
MOYENS MOBILISÉS	• Salles de réunion, budget convivialité, budget animation, budget communication. • Chargé de développement Caf et équipe ingénierie sociale de l'Espace Parisien des Solidarités pour le lancement du réseau et comme personne ressource • Équipe ingénierie sociale pour la lettre d'information • Service communication mairie
COÛT PRÉVISIONNEL DE L'ACTION	1 500 € par an : budget convivialité, budget animation (forum...), budget communication
RÉSULTATS ATTENDUS ET INDICATEURS D'ÉVALUATION	• Nombre et qualité des partenaires locaux en lien avec chaque structure AVS et nature des coopérations développées. • Nombre de participations à des événements locaux • Nombre de réunions du réseau EVS (minimum 2/an) • Diffusion de l'offre et des services des structures et promotion des événements ponctuels organisés via les différentes lettres d'informations et autres moyens d'informations (journal de la mairie, etc ...)
COMMENTAIRES	Nécessité de coordonner les initiatives des autres axes thématiques pour ne pas sursolliciter les acteurs
PÉRIODE	2 ^e semestre 2022 - 2026

FA B1 FICHE ACTION

AXE 2 : PARENTALITÉ

ENJEU 1

MISE EN PLACE D'UN RÉSEAU PARENTALITÉ

NOM DE L'ACTION

Mise en place d'un réseau parentalité

OBJECTIFS DE L'ACTION

- Renforcer le partenariat et favoriser l'interconnaissance entre les acteurs du 15^e
- Mieux connaître les missions de chaque partenaire
- Rendre les offres accessibles à tous les partenaires
- Mise en place d'actions adaptées aux besoins identifiés et repérées
- Renforcer l'offre et élargir le réseau parentalité à de nouveaux acteurs

PILOTES

Caf, Direction des Solidarités,
DFPE

DESCRIPTION	• Mise en place de réunions trimestrielles de réseau en présentiel et des réunions thématiques une fois tous les 6 mois avec l'ensemble des acteurs œuvrant et mobilisés dans le cadre du soutien à la parentalité. • Ces réunions permettront de partager la connaissance de l'offre et de créer ou de maintenir les liens partenariaux. • Création d'une cartographie de l'offre pour les partenaires et pour les familles.
PARTENAIRES	• Mairie du 15^e, Caf • Réseau institutionnel, (PMI, Ecoles, SSP...) et associatif • Représentants de l'Education Nationale). Associations de parents d'élèves
PUBLIC BÉNÉFICIAIRE	Professionnels et bénévoles qui proposent des actions en direction des familles.
TERRITOIRE D'INTERVENTION	15 ^e arrondissement. Les réunions se tiendront dans une structure du 15 ^e à chaque fois différente, afin de faire découvrir à tous les ressources du territoire.
DURÉE DE L'ACTION	5 ans sur la durée du PST (2022 – 2026)
MOYENS MOBILISÉS	• Mobilisation des ressources du territoire, notamment les REEAP, pour soutenir les initiatives repérées au sein du réseau. • Encourager la participation et l'intégration au réseau de nouveaux acteurs. • Appel à projet prévention des rixes (DASES/DPMP/ DJS)
COÛT PRÉVISIONNEL DE L'ACTION	Budget convivialité (6 rencontres par an) : 150 €
RÉSULTATS ATTENDUS ET INDICATEURS D'ÉVALUATION	• Meilleure connaissance de l'offre par tous les participants • Améliorer la collaboration entre les acteurs • Nombre de contacts engagés entre partenaires • Nombre de rencontres organisées • Nombre de participants aux rencontres • Fréquence et pérennité des rencontres • Nombre d'actions identifiées et réalisées • Nombre de nouveaux projets déposés dans le cadre des REAAP • Enrichissement de l'offre
COMMENTAIRES	Bilan annuel, réajustement de l'offre et perspectives
PÉRIODE	1^{er} Semestre 2023

FA B2 FICHE ACTION

AXE 2 : PARENTALITÉ

ENJEU 2

FAVORISER L'ACCÈS ET LE RECOURS DES FAMILLES À L'OFFRE DE SERVICE PARENTALITÉ

NOM DE L'ACTION

Renforcer l'information des familles

OBJECTIFS DE L'ACTION

- Susciter l'implication et la participation des familles à l'offre de service, en particulier les familles monoparentales.
- Développer l'aller vers pour mieux communiquer auprès du public et mieux identifier leurs besoins.

PILOTES

Caf, Direction des Solidarités,
DFPE

DESCRIPTION	• Développer des actions partenariales d'information, à destination des familles sur l'offre existante et la rendre accessible. • Mobilisation locale des établissements municipaux, associatifs et scolaires pour diffuser cette information. • Mise en place par les partenaires d'actions d'informations et d'échanges avec les familles en fonction de l'actualité (rentrée scolaire, vacances scolaires, autres événements...)
PARTENAIRES	• Mairie du 15^e • Acteurs du réseau parentalité (professionnels et bénévoles...)
PUBLIC BÉNÉFICIAIRE	Les familles
TERRITOIRE D'INTERVENTION	Ensemble de l'arrondissement
DURÉE DE L'ACTION	5 ans sur la durée du PST (2022 – 2026)
MOYENS MOBILISÉS	Tous supports de communication adaptés : Mairie, ville de Paris, associations, écoles, communication en interne Caf au niveau des allocataires
COÛT PRÉVISIONNEL DE L'ACTION	Supports de communication et reprographie : 300 €
RÉSULTATS ATTENDUS ET INDICATEURS D'ÉVALUATION	• Mobilisation des professionnels • Nombre de participants • Retours des familles et des professionnels
COMMENTAIRES	
PÉRIODE	2 ^e Semestre 2023

FA B3 FICHE ACTION

AXE 2 : PARENTALITÉ

ENJEU 3

RÉPONDRE AUX BESOINS NON COUVERTS EN TERMES DE PARENTALITÉ.

NOM DE L'ACTION

Créer de nouveaux projets

OBJECTIFS DE L'ACTION

- Mettre en place des actions adaptées aux besoins de certaines familles (familles monoparentales et familles allophones, parents d'adolescents)
- Travailler la solidarité entre quartiers
- Proposer une offre adaptée aux familles dans les quartiers excentrés (quartier des Frères Voisin quartier Balard Bargue-Procession, Périchaux et dans le futur Centre Social).
- Renforcer le développement d'actions d'accompagnements à la scolarité
- Favoriser la dynamique partenariale des acteurs locaux

PILOTES

Caf, Direction des Solidarités,
DFPE

DESCRIPTION	• Favoriser le développement d'initiatives sur la thématique parentalité (rencontres, échanges, partages autour des sujets parentalité). • Proposer des actions hors les murs, souples et mobiles, pour aller à la rencontre des familles des quartiers les plus excentrés • Mieux faire connaître les divers dispositifs financiers existants comme les REAAP, CLAS, Samedis en famille, dispositifs ville et Etat pour soutenir le développement de nouveaux projets locaux • Mobiliser des acteurs extérieurs pour étayer l'offre et venir en appui du développement de nouvelles actions
PARTENAIRES	Mairie du 15^e Acteurs du réseau parentalité (professionnels et bénévoles)
PUBLIC BÉNÉFICIAIRE	Les familles du 15 ^e
TERRITOIRE D'INTERVENTION	Ensemble de l'arrondissement et en particulier les quartiers pour lesquels l'offre sociale est moins pourvue
DURÉE DE L'ACTION	5 ans sur la durée du PST (2022 – 2026)
MOYENS MOBILISÉS	• Appui des expériences inspirantes existantes dans d'autres territoires autour d'ateliers thématiques : nutrition, addictions, conduites à risque • Développer les actions hors les murs • Mobiliser tous les moyens de communication accessibles
COÛT PRÉVISIONNEL DE L'ACTION	Budget convivialité : 150 €
RÉSULTATS ATTENDUS ET INDICATEURS D'ÉVALUATION	• Évolution du nombre d'actions proposées et financées sur le territoire • Participation et Investissement des familles aux actions Indicateurs : • Retours qualitatifs des familles et des acteurs parentalité • Bénéfices reconnus par les familles
COMMENTAIRES	Bilan après une année d'activité et réajustement de l'offre.
PÉRIODE	1^{er} Semestre 2023

FA C1 FICHE ACTION

AXE 3 : INSERTION ET ACCES AUX DROITS ET AUX RESSOURCES

ENJEU 1

RÉPONDRE AUX BESOINS NON COUVERTS EN TERMES DE PARENTALITÉ.

NOM DE L'ACTION

Accès aux droits pour Tous.

OBJECTIFS DE L'ACTION

- Mobiliser l'ensemble des acteurs et ressources du territoire pour une meilleure connaissance et visibilité des offres au service des habitants de l'arrondissement
- Renforcer la prise en compte global des besoins des habitants par une meilleure articulation entre les différents services institutionnels et associatifs
- Développer un partenariat local et apporter une réponse adaptée aux besoins spécifiques des habitants du 15^e arrondissement
- S'appuyer sur le développement des projets de la maison des solidarités et l'agence Familles Partenaires pour améliorer la dynamique des partenaires du territoire

PILOTE

Caf, Direction des Solidarités

DESCRIPTION	• Étayer les offres et la posture « d'aller vers », des divers points d'appui sur le territoire (maison des solidarités, agence Caf familles-partenaires...) permettant de mieux faire connaître l'ensemble de ces offres, des partenaires et partenariats existants. • Participer à la mise en œuvre du projet d'offre de service de la Maison des solidarités Jean Chérioux. • Faciliter la bonne orientation du public dans le cadre d'une continuité de parcours • Réaliser des informations collectives dans le domaine de l'accès aux droits (appui du chargé d'accès aux droits Caf, PIMMS, etc...)
PARTENAIRES	Espace Parisien des Solidarités (EPS), Maison des Aînés et des aidants (M2A), Caf (agence Familles-Partenaire), CPAM, Pôle Emploi, Espace Parisien pour l'Insertion (EPI), Mission Locale, association CRESUS, CIDF, MDPH, écrivains publics/numériques, CNAV, Points d'information médiation multiservices (PIMMS)
PUBLIC BÉNÉFICIAIRE	Habitants de l'arrondissement
TERRITOIRE D'INTERVENTION	Le 15 ^e arrondissement
DURÉE DE L'ACTION	5 ans sur la durée du PST (2022 – 2026)
MOYENS MOBILISÉS	• Actualiser la cartographie des partenaires essentiels et faciliter les orientations en direction des services et équipements du territoire (accompagnement numérique, orientations vers d'autres organismes, etc...) • Professionnels mis à disposition dans le cadre de temps d'accueil des différents partenaires
COÛT PRÉVISIONNEL DE L'ACTION	Pas de budget sollicité pour la 1 ^{ère} année
RÉSULTATS ATTENDUS ET INDICATEURS D'ÉVALUATION	• Nombre et mixité du public fréquentant les lieux d'accès aux droits • Nombre d'actions communes réalisées • Enquête de satisfaction immédiate pour les personnes accueillies • Indicateurs de satisfaction des participants : • Réponse claire adaptée et fiable pour le public
COMMENTAIRES	La réussite de ce projet nécessite l'implication des différents partenaires institutionnels et associatifs du 15^e. Le travail qui pourra être mené est notamment dépendant de l'aboutissement des travaux et de la date d'ouverture de la Maison des solidarités Jean Chérioux.
PÉRIODE	1^{er} Semestre 2023

FA C2 FICHE ACTION

AXE 3 : INSERTION ET ACCES AUX DROITS ET AUX RESSOURCES

ENJEU 2

**FAVORISER L'INTERCONNAISSANCE DES ACTEURS LOCAUX POUR FACILITER
LE PARCOURS D'ACCÈS AUX DROITS**

NOM DE L'ACTION

Réseau partenaires 15^e

OBJECTIFS DE L'ACTION

- Favoriser la connaissance des offres des différents partenaires et l'actualité de leur structure
- Définir collectivement les besoins prioritaires à travailler ensemble
- Renforcer le maillage des acteurs locaux de l'arrondissement

PILOTE

Caf, Direction des Solidarités

DESCRIPTION	• Mise en place d'une rencontre annuelle avec les acteurs du 15^e • Mise en place de groupes thématiques priorités par le réseau • Création d'actions concrètes pour le public à l'échelle du quartier
PARTENAIRES	Les professionnels, les associations, les bénévoles
PUBLIC BÉNÉFICIAIRE	Les structures de l'arrondissement et les habitants de l'arrondissement
TERRITOIRE D'INTERVENTION	Le 15 ^e arrondissement
DURÉE DE L'ACTION	5 ans sur la durée du PST (2022 - 2026)
MOYENS MOBILISÉS	Participation active et régulière des professionnels et bénévoles engagés
COÛT PRÉVISIONNEL DE L'ACTION	Impression de fascicules et de supports de communication : 400 € Budget convivialité : 300 €
RÉSULTATS ATTENDUS ET INDICATEURS D'ÉVALUATION	• Nombre de partenaires mobilisés • Nombre de nouvelles actions développées • Nombres d'actions communes réalisées • Fréquentation du public dans les actions créées • Meilleure connaissance des ressources par rapport à la situation initiale (évolutions observées)
COMMENTAIRES	
PÉRIODE	1^{er} Semestre 2023

FA C3 FICHE ACTION

AXE 3 : INSERTION ET ACCES AUX DROITS

ENJEU 3

**FAIRE CONNAÎTRE ET ACCOMPAGNER LES PUBLICS LES PLUS ÉLOIGNÉS DU NUMÉRIQUE
POUR L'ACCÈS ET LE MAINTIEN DE LEURS DROITS**

NOM DE L'ACTION

« LE NUMÉRIQUE POUR TOUS »

OBJECTIFS DE L'ACTION

- Lutter contre le non-recours aux droits complexifiés par l'usage du numérique
- Aller vers les personnes les plus éloignées des services et favoriser l'autonomie numérique des publics identifiés comme les plus en difficulté
- Proposer des offres de service diversifiées aux besoins des publics
- Renforcer la communication entre les publics identifiés et les acteurs locaux

PILOTE

Caf, Direction des Solidarités

DESCRIPTION	À partir du repérage des types de demandes des publics accueillis : • Mise en place d'offres adaptées aux besoins repérés • Développer des opérations « d'aller-vers » dans les secteurs ciblés de l'arrondissement en fonction des enjeux repérés et des demandes des habitants, des conseils de quartier, d'associations ... • Information et communication des offres auprès des habitants pour les rendre plus visibles • Sensibilisation / découverte des sites des opérateurs sociaux de façon collective pour le public
PARTENAIRES	• Foyer de Grenelle, les Astroliens, Kocoya, les Espaces de Vie Sociale et autres acteurs associatifs • Acteurs institutionnels
PUBLIC BÉNÉFICIAIRE	Les publics les plus éloignés du numérique
TERRITOIRE D'INTERVENTION	Ensemble du 15 ^e arrondissement
DURÉE DE L'ACTION	1 an pour le bilan et ajustement
MOYENS MOBILISÉS	• Appui sur le réseau d'acteurs et ressources déployés dans le cadre de la stratégie numérique de la Caf de Paris • Réseau d'inclusion numérique, Conseillère numérique, agents d'accès aux droits Espace Parisien des solidarités, Pôle emploi, Espace Numérique d'accès aux droits ENAD , CAF, Mission locale, etc...
COÛT PRÉVISIONNEL DE L'ACTION	Impression de fascicules et de supports de communication : 500 €
RÉSULTATS ATTENDUS ET INDICATEURS D'ÉVALUATION	• Meilleure compréhension et pratique observées des démarches numériques relatives à l'accès aux droits • Nombre de partenaires mobilisés • Nombre de structures qui accueillent • Mesure de l'autonomie des personnes • Taux de satisfaction des participants
COMMENTAIRES	Nécessité de mutualiser et de capitaliser les diverses initiatives pour ne pas sursolliciter les acteurs
PÉRIODE	1^{er} Semestre 2023

ANNEXE 2

LES GROUPES DE TRAVAIL AVEC LES PARTENAIRES

Le 17 mai à 2022

3 tables rondes se sont déroulées avec une diversité de partenaires.

Chaque groupe a eu un temps d'échange et de partage sur des 3 thématiques

LIEN SOCIAL, CADRE DE VIE ET PARTICIPATION CITOYENNE

20 à 23 Participants

ANIMATEURS :

Caf, Espace parisien des solidarités

PARTENAIRES :

Mairie du 15^e, Caf, Amicale Paris Plaine 15, EVS Animômes de Beaugrenelle, Association des locataires CLCV Avia-Voisin, Association des locataires de la Courtine, CASVP SSP 15 - Sous-direction des Territoires, CIO OUEST, CHS Suzanne Kepes et Résidence sociale Jacquard, CITHEA Groupement associatif, Conseil de quartier Citroen/Boucicaut, Conseil de quartier Pasteur Montparnasse, CPAM, Direction de la Jeunesse et des Sports, Espace de Vie Sociale Necker Falguière, Familles de France Paris 15, KOCOYA THINKLAB, La Bagagerie d'Antigel, MIKADO, Rivp, Sauvegarde Adolescence, SDPPE - Bureau des Territoires, Synergie Family

PARENTALITÉ

20 à 23 Participants

ANIMATEURS :

Caf, CASPE, DFPE, Espace parisien des solidarités

PARTENAIRES :

Mairie du 15^e, Caf, Familles de France Paris 15, Sous-direction des Territoires, MIKADO, Rivp, Association des locataires CLCV Avia-Voisin, Conseil de quartier Citroen/Boucicaut, Sauvegarde Adolescence, APCE 75, Association Mains Agiles, Carrefour Chrétien et Culturel Beaugrenelle, Centre social Foyer de Grenelle, CHS Aurore, Conseil de quartier Saint-Lambert, Direction de la santé publique, Espace Emploi Agirc-Arrco Paris 15, Espace parisien d'insertion 7/15/16, Les Relais d'Antigel, SLC Murat Fantin Latour, Paris Habitat, Union des Institutions Sociales du 15^e.

INSERTION ET ACCÈS AUX DROITS

20 à 23 Participants

ANIMATEURS :

Caf, CASVP, Espace parisien des solidarités

PARTENAIRES :

Mairie du 15^e, Caf, Familles de France Paris 15, Sous-direction des Territoires, CPAM, Association Mains Agiles, Espace parisien d'insertion 7/15/16, Conseil de quartier Pasteur Montparnasse, La Bagagerie d'Antigel, Résidences sociales et pension de famille Association Aurore, RIVP, Union des Institutions Sociales du 15^e, KOCOYA THINKLAB, Direction des solidarités, ARC-EA, CITHEA Atelier des Familles ADF Paris 15, Collège Apollinaire, CREAT'EO IDF, Direction de la Police Municipale et de la Prévention (DPMP), Maison de la vie Associative et Citoyenne (MVAC) 15, Mon handicap à moi, Osez la Médiation, SSFE - Education nationale, SLC Murat Fantin Latour

ANNEXE 3

LA POPULATION ALLOCATAIRE DE PARIS 15^E ET DE PARIS

	15 ^E ARRONDISSEMENT	PARIS
Population Insee	233 392	2 187 526
Allocataires	44 036	455 688
Population couverte par les prestations	90 546	916 140
Part de la population couverte par la Caf (en %)	39	42
Structure par âge (en %)		
- Dont moins de 25 ans	28	24
- De 26 à 35 ans	20	21
- De 36 à 45 ans	21	21
- De 46 à 60 ans	22	23
- De 61 à 75 ans	7	8
- De plus de 75 ans	2	3
Structure familiale (en %)		
- Allocataires isolés sans enfant	59	61
- Isolés avec enfant(s)	10	11
- Couples sans enfants	4	4
- Couples avec enfants	26	24
Familles allocataires	16 116	159 643
Selon le nombre d'enfant(s) à charge (en %)		
- 1 enfant	28	30
- 2 enfants	50	48
- 3 enfants	22	22
Nombre d'enfants à charge	33 319	330 690
Selon l'âge (en%)		
- Dont 0 à 2 ans	15	15
- De 3 à 5 ans	15	15
- De 6 ans et plus	69	70
Bénéficiaires d'une aide au logement	24 566	246 602
Par statut d'occupation et nature du parc (en%)		
- Location parc social	17	18
- Location parc privé	47	44
- Propriétaires	32	33
- Occupation gratuite	4	5
Bénéficiaires des minima sociaux		727 676
Part des allocataires percevant le Revenu de solidarité active (RSA) par rapport aux allocataires percevant une aide de solidarité (en%)	12	16
Part des allocataires percevant l'Allocation Adultes Handicapés AAH par rapport aux allocataires percevant une aide de solidarité (en %)	7	7
Part des bénéficiaires de la PPA sur le total des allocataires	21,30%	23,40%

ANNEXE 4

LES RESSOURCES

Les différents travaux ci-après ont permis la conception du plan d'actions du PST sur le 15^e arrondissement :

LA COORDINATION ET LE PILOTAGE

› **Diagnostic territorial du 15^e** – Projets sociaux de territoire (PST)
Janvier 2022

Pôle Evaluation Performance Stratégie (Peps) de la Caf de Paris

› **Portrait social du 15^e** - Observatoire social - Juin 2022

› **Contrat Jeunesse d'arrondissement** - 15^e arrondissement - Ville de Paris - Sous-Direction de la jeunesse et des Sports – Novembre 2018

› **Projet éducatif de territoire 15^e arrondissement** - Septembre 2021

› **Diagnostic social 15^e arrondissement de Paris** – Direction Sociale de Territoire Ouest – Avril 2016

› **Diagnostic territorial et fiches défi 15^e arrondissement** – Caf de Paris - Juin 2016

› **Collection Zones Blanches Balard – Analyse territoriale de la Direction Sociale de Territoire Ouest** – Point d'étape janvier 2018

› **Profil des allocataires du quartier Bargue-Procession-Necker** – Mai 2021

Pôle Evaluation Performance Stratégie (Peps) de la Caf de Paris

› **Portrait de territoire – Caf de PARIS** : données statistiques sur la population globale et population allocataire du 15^e – Peps Caf de Paris – Juillet 2021

ANNEXE 5

LES PARTENAIRES

Les partenaires cités ci-après ont participé à l'élaboration du PST 15^e

- Mairie du 15^e
- Caisse d'Allocations familiales Paris
- CASVP SSP 15 - Sous-direction des Territoires
- Direction de la Jeunesse et des Sports
- Direction de la santé publique
- Direction des solidarités
- Direction de la Police Municipale et de la Prévention (DPMP)
- SSFE - Éducation nationale
- Amicale Paris Plaine 15
- ANIMOMES de Beaugrenelle
- Association des locataires CLCV Avia-Voisin
- Association des locataires de la Courtine
- CIO OUEST
- CHS Suzanne Kepes et Résidence sociale Jacquard
- CITHEA Groupement associatif
- Conseil de quartier Citroen/Boucicaut
- Conseil de quartier Pasteur Montparnasse
- Caisse Primaire d'Assurance Maladie
- Espace de Vie Sociale Necker Falguière
- Familles de France Paris 15
- KOCOYA THINKLAB
- La Bagagerie d'Antigel
- MIKADO
- Régie immobilière de la Ville de Paris (RIVP)
- Sauvegarde Adolescence
- SDPPE - Bureau des Territoires
- SYNERGIE FAMILY
- APCE 75
- Association Mains Agiles
- Carrefour Chrétien et Culturel Beaugrenelle
- Centre social Foyer de Grenelle
- CHS Aurore
- Conseil de quartier Saint-Lambert
- Espace Emploi Agirc-Arrco Paris 15
- Espace parisien d'insertion 7/15/16
- Les Relais d'Antigel, SLC Murat Fantin Latour
- Paris Habitat
- Union des Institutions Sociales du 15^e
- ARC-EA, CITHEA Atelier des Familles ADF Paris 15
- Collège Apollinaire, CREAT'EO IDF
- Maison de la vie Associative et Citoyenne (MVAC) 15
- Mon handicap à moi
- Osez la Médiation
- SLC Murat Fantin Latou

